

Suite à l'accident de Kango/Ernest Mpouho rencontre les sociétés de transport terrestre

Mise en place d'une commission de crise

Prissilla Moussavou Mouity
Libreville/Gabon

Cette plate-forme a été créée aux fins de permettre à chaque membre qui en ferait partie de proposer des solutions susceptibles d'améliorer la sécurité routière dans notre pays.

LE ministre des Transports Ernest Mpouho s'est entretenu, jeudi, avec les opérateurs économiques du secteur des transports terrestres. Une rencontre qui intervient au lendemain du drame de Messe (Kango), dans le département de Komo-Kango ayant causé la mort de 17 personnes. A

la suite de ce drame, des mesures ont été prises par le gouvernement. Il s'agit, entre autres, de l'interdiction des voyages nocturnes sur l'ensemble du territoire national.

L'applicabilité de ces différentes décisions gouvernementales et la mise en place d'une commission de crises étaient au centre des échanges entre le ministre des Transports et ses interlocuteurs. Ladite commission sera composée des agents du ministère des Transports, des partenaires sociaux et des représentants des sociétés de transport, qui travailleront en synergie, afin de renforcer la sécurité routière.



Photo : SNN

Ernest Mpouho, ministre des Transports: "une commission de crise sera mise en place afin de renforcer la sécurité des biens et des personnes".

« Nous sommes dans une réunion tripartite où une commission sera mise en place pour proposer des solutions consensuelles entre les différentes parties. Après



Photo : Prissilla Moussavou Mouity

Vue partielle des représentants des sociétés de transports terrestres.

avoir réceptionné ces conclusions, nous les soumettrons au Premier ministre qui, à son tour, jugera de l'opportunité de les transformer dans le cadre juridique et législatif qui est le nôtre. A l'issue de cette commission, une autre batterie de mesures sera prise afin de voir dans quel sens nous pourrions améliorer la sécurité des biens et des personnes», a fait savoir Ernest Mpouho.

Les partenaires sociaux, et les représentants des sociétés de transport ont, pour leur part, apprécié la décision de mettre en place une commission de crise.

Ils estiment, par ailleurs, que la décision d'interdire les voyages de nuit est loin d'être une réponse idoine aux accidents de la route. « Toutes les parties doivent se reconnaître dans chaque décision du gouvernement. Nous avons des propositions à faire qui devraient compléter celle qui interdit les voyages de nuit. Nous travaillons dans ce sens, afin de trouver dans les délais des solutions idoines qui mettront fin aux accidents de la route », a indiqué Jean-Robert Menie, président du syndicat libre des transporteurs terrestres du Gabon.

Dans la foulée des grands départs en vacances

Alcootests et supports de sensibilisation remis au ministère des Transports

LLIM
Libreville/Gabon

Le don a été remis au chef de ce département, Ernest Mpouho, par le Rotary club Libreville doyen, dans le cadre de la 5e édition son action annuelle, "Lutte contre l'alcool au volant".



Photo : LLIM

Le ministre des Transports (d), attentif aux explications du président du Rotary club Libreville doyen.

ment le chauffeur, mais également les passagers qu'il transporte ainsi que les autres usagers de la route avec, parfois, les drames et les deuils que chacun de nous ici connaît et peut imaginer», a indiqué le président du club donateur qui a pris soin de relever que cette campagne de "Lutte contre l'alcool au volant" cadre parfaitement avec le thème du président du Rotary international pour l'exercice 2016-2017, John Germ : "Le Rotary au service de l'humanité".

M. Moukoumbi a enfin émis le vœu de voir cette dotation contribuer significativement à la « prévention et la sensibilisation en cette période de départ en vacances à l'intérieur du pays, et de fortes activités politiques où l'on observe une augmentation du trafic routier. »

Au nom du gouvernement, le

ministre des Transports a accepté ce don du Rotary, non sans relever l'actualité des accidents de la route, avec le récent drame de Messe (17 morts) pour lequel il a demandé une minute de silence à l'assistance. Ernest Mpouho Epigat a promis aux donateurs le bon usage qui sera fait de ces éthylotests sur nos routes en ces temps des grands départs en vacances.

Le chef du département des Transports a enfin émis un vœu : que ce genre d'actions soient pérennes et que toutes les contributions visant à réduire les accidents de la route soient les bienvenues pour son département ministériel.

Le lendemain, jeudi, la DGTT se serait déployée sur la Nationale 1 pour une phase pratique de sensibilisation avec les alcootests reçus.

Anniversaire



Surprise ! ce 13 août est un jour particulier qui marque un an de plus dans ta vie. Que Dieu seul te couronne de sagesse et de grâce car tu es très spécial pour ta famille. Ton épouse, tes enfants et petits-enfants sont ravis de te souhaiter joyeux anniversaire.

Ici et ailleurs

• **Danses**
A vos traditions !



Photo : JOE MANIANGA

A partir de ce samedi se déroule sur le site du Cibaba à Okala, un concours de sélection et de distinction des meilleurs groupes ou associations de danse et de chant traditionnels du Gabon. Au terme de cette première rencontre, 9 groupes devront être retenus pour prendre part à la finale le samedi 20 août prochain. Selon le comité d'organisation, le 1er prix est estimé à un million de francs CFA.

• Opéra

Dubaï s'y met
Après s'être hissé comme centre des affaires du Moyen-Orient, l'émirat de Dubaï veut rehausser son image culturelle en édifiant un opéra dont l'inauguration en grande pompe s'annonce, en fin août, avec le ténor espagnol Plácido Domingo. Situé au pied de Burj Khalifa, la plus haute tour du monde, l'Opéra de Dubaï, aux formes d'une embarcation, est inspiré de la tradition marchande de la ville portuaire.

• Célébrités

Tyga épargné
Le rappeur américain Tyga devrait finalement éviter la prison après avoir passé un accord amiable, jeudi, avec son ancien propriétaire qui le poursuivait pour non paiement d'arriérés de loyers et dommages et intérêts pour près d'un demi-million de dollars. Danny Abir, avocat de Gholamreza Rezai, propriétaire de la luxueuse demeure louée par le rappeur, a indiqué qu'un accord "satisfaisant les deux parties" avait été trouvé, sans en divulguer le montant. Mardi, une juge de Los Angeles avait émis un mandat d'arrêt contre Tyga, qui ne s'était pas présenté pour une audition au tribunal dans le cadre de ce litige.

Rassemblés par F.S.L.

VERY FAMILLE CASTEL ROYAL PLAZA
Election Miss CASINO CROISETTE 3^e Edition
azur PHARMASHOP Galerie de Mbolo

Félicitations à notre MISS ANNE, plébiscitée par le public, à MARLONNE et SHERONNE ses Dauphines et bien sûr à toutes les candidates. Un grand merci à nos sponsors, Un grand Bravo au public ... Vous avez été formidables !